



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Union européenne



Emploi des jeunes dans la région méditerranéenne

Améliorer la prévision des compétences et les systèmes d'EFTP

Emploi des jeunes dans la région méditerranéenne (YEM) est un projet à l'échelle régionale de trois ans initié par l'UNESCO et mis en oeuvre en collaboration avec les États membres sur une période de trois ans (2018-2020). Le projet YEM est financé par l'Union européenne (UE) et vise à améliorer les systèmes de prévision des compétences et à promouvoir l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) pour renforcer l'emploi et l'entrepreneuriat dans la région méditerranéenne.

À propos du projet

Emploi des jeunes dans la région méditerranéenne (YEM) est un projet régional, financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par l'UNESCO sur la période 2018-2020 dans neuf États membres : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie.

Les pays de la région du sud de la Méditerranée sont soumis à un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes. Le projet YEM cherche à améliorer l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes en renforçant les systèmes de prévision des compétences, en promouvant la pertinence, la qualité et l'image de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) ainsi que le partage des connaissances dans la région.

Le projet est aligné dans le cadre de la Politique européenne de voisinage sur la Stratégie de l'UNESCO pour l'EFTP (2016-2021) qui privilégie le dialogue politique inclusif, le renforcement des capacités des acteurs de l'EFTP et l'amélioration des systèmes de prévision des compétences, dans le cadre de l'Objectif de développement durable pour l'éducation.

Le projet YEM s'appuie sur les réalisations de la « composante emploi », y compris les approches de prévision des compétences, du projet intersectoriel « Réseaux de la Jeunesse Méditerranéenne » (NET-Med Jeunesse) également financé par l'UE entre 2014-2018.



Objectif global

L'objectif global du projet YEM consiste à aider les pouvoirs publics nationaux ainsi que le secteur privé, les prestataires de l'EFTP et les organisations de jeunes dans la région du sud de la Méditerranée à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques, stratégies et programmes d'enseignement technique et professionnel pertinents qui contribueront à améliorer l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans la région.

Cibles spécifiques

1. Renforcer les capacités des pays de la région du sud de la Méditerranée pour l'évaluation et la prévision des demandes du marché du travail et le partage et l'utilisation des résultats obtenus pour éclairer les décisions politiques et programmatiques dans le domaine de l'EFTP ;
2. Utiliser les résultats de l'évaluation et la prévision des compétences pour promouvoir des filières d'EFTP de qualité par le biais de l'apprentissage fondé sur le travail et l'entrepreneuriat, l'acquisition de compétences numériques et améliorer l'égalité des genres ;
3. Renforcer la coopération régionale dans le domaine de l'EFTP en mettant l'accent sur les questions d'évaluation et de prévision des compétences.



Résultats attendus

1. Renforcement des systèmes nationaux pour l'évaluation et l'anticipation des compétences

Le projet YEM appuiera l'élaboration d'un recensement des outils existants pour la prévision des besoins en compétences dans la région. YEM appuiera aussi le développement et la mise en œuvre de tout instrument complémentaire afin de renforcer la gouvernance inclusive des compétences ainsi que le renforcement des capacités des institutions partenaires et d'autres parties prenantes concernées, y compris le secteur privé et les organisations de jeunesse.

2. Promotion de l'EFTP en tant que filière attractive et de qualité, en particulier pour les jeunes femmes

Les résultats de prévision des compétences fourniront des informations sur les secteurs en croissance, les questions d'égalité des genres et les parcours d'EFTP. Elles serviront également à appuyer la coordination et la planification sectorielles à travers la production et l'utilisation de profils sectoriels. Le projet YEM produira également des lignes directrices, des ressources et des recommandations politiques appropriées sur l'intégration de l'entrepreneuriat, de l'apprentissage en milieu de travail et des compétences numériques dans les programmes de formation, sur la base du recensement des expériences innovantes dans la région. Le projet soutiendra en outre leur mise en œuvre.

3. Création d'une plate-forme régionale de coopération en matière d'évaluation et d'anticipation de l'évolution des besoins en compétences

En s'appuyant sur le réseau UNEVOC, les institutions partenaires du projet YEM et les parties prenantes concernées, une plate-forme régionale sera créée pour la coopération, l'apprentissage par les pairs et le partage des connaissances des meilleures pratiques dans le but d'une gouvernance efficace des systèmes d'anticipation des compétences. Les résultats seront documentés et diffusés, et des forums régionaux annuels permettront de dynamiser les échanges entre les acteurs-clés de la région, et d'approfondir la compréhension des différents facteurs politiques et des tendances émergentes des besoins en compétences dans la région, en particulier en lien avec des économies vertes et numériques.

La région sud-méditerranéenne est en pleine mutation. Les pays de la région sont soumis à des défis politiques et socio-économiques et à l'instabilité. Cela a entraîné un manque de croissance économique et un faible niveau de création d'emplois qualifiés, associé à des taux de chômage élevés chez les jeunes. Les questions les plus importantes pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) résident dans sa pertinence, sa qualité et son image.

Le projet Emploi des jeunes dans la région méditerranéenne (YEM) cherche à répondre à ces défis en améliorant les systèmes d'anticipation des compétences et l'image de l'EFTP, dans le cadre de la Politique européenne de voisinage. Cette dernière soutient l'amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre locale et le développement des compétences et des qualifications, en particulier pour les jeunes femmes et hommes.

L'accès à une éducation de qualité et au développement des compétences, notamment par l'EFTP, a reçu une certaine attention politique dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ceci est notamment dû à la capacité de l'EFTP à favoriser la création d'emplois décents, à promouvoir l'entrepreneuriat et à connecter l'éducation avec le monde du travail.

Le projet YEM contribue à la Stratégie de l'UNESCO pour l'EFTP (2016-2021), fondée sur trois piliers : favoriser l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat ; promouvoir l'équité et l'égalité des genres ; et faciliter la transition vers des économies vertes et des sociétés durables.

Secteur de l'éducation de l'UNESCO

L'éducation est la priorité première de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental et la base pour construire la paix et faire progresser le développement durable. L'UNESCO est l'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation et son Secteur de l'éducation assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional dans ce domaine, renforce les systèmes nationaux d'éducation et répond aux défis mondiaux actuels par le biais de l'éducation, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'égalité des genres et l'Afrique.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation

L'agenda mondial Éducation 2030

En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation, l'UNESCO est chargée de diriger et de coordonner l'agenda Éducation 2030, qui fait partie d'un mouvement mondial visant à éradiquer la pauvreté, d'ici à 2030, à travers 17 Objectifs de développement durable. Essentielle pour atteindre chacun de ces objectifs, l'éducation est au cœur de l'Objectif 4 qui vise à « **assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ». Le Cadre d'action Éducation 2030 définit des orientations pour la mise en œuvre de cet objectif et de ces engagements ambitieux.



En savoir plus

Secteur de l'éducation de l'UNESCO
Section de la jeunesse, de l'alphabétisation
et du développement des compétences
7, place de Fontenoy
75352 Paris France

 yem@unesco.org

 [https://fr.unesco.org/themes/
competences-travail-vie/yem](https://fr.unesco.org/themes/competences-travail-vie/yem)

 <https://www.facebook.com/UNESCOfr/>

 [@UNESCO_fr](https://twitter.com/UNESCO_fr)

